
Le code manuel de la Commission municipale scolaire et du Conseil départemental considéré comme tribunal d'appel des décisions de celle-ci et du juge de simple police.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1990.00056

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Librairie centrale des publications populaires (45, rue des Saint-Pères Paris)

Imprimeur : Destenayimprimerie

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1887

Description : Livre broché, couv. papier grise.

Mesures : hauteur : 185 mm ; largeur : 120 mm

Notes : Suivi de formules par Alfred Jacquemart, ancien inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, officier de l'Instruction publique, député et membre de la commission de l'enseignement au corps législatif. Et A.S. Lheureux, juge de paix, avec lettre-préface de M. Jules Steeg, député de la Gironde, président et rapporteur de la commission d'enseignement à la Chambre des députés.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Politique de l'éducation

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 252

Sommaire : table des matières, table des formules